

ANTICIPER LES DIFFICULTÉS D'ENTREPRISES, LES GERER ET REBONDIR : LES SOLUTIONS MOBILISABLES AVE LA CCISM

La Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) de Polynésie française accompagne les entreprises en difficulté et mobilise les acteurs de la prévention et du rebond. C'est à l'occasion d'une table ronde, organisée ce mardi 05 juillet 2022 à la Polynesian Factory, que les entreprises polynésiennes, ont pu échanger avec nos partenaires et identifier les clés et mesures mobilisables pour anticiper leurs difficultés économiques et financières afin d'éviter les conséquences sur la pérennité de leur activité.

Au cours de leur cycle de vie, les entreprises peuvent se retrouver face à des difficultés. L'activité économique des entreprises a été fortement impactée par la crise sanitaire depuis mars 2020. Les dispositifs de soutien du Pays et de l'État ont permis d'accompagner les entreprises polynésiennes depuis plusieurs mois.

Aujourd'hui, dans un contexte complexe à la visibilité encore floue, certaines structures sont fragilisées. Au-delà de cette incertitude économique, il est indispensable que les entreprises anticipent les difficultés, des solutions et outils existent. C'est dans ce contexte et afin de présenter les dispositifs d'aide existants, que la CCISM, qui exerce une activité de prévention des difficultés d'entreprises et les accompagne dans leur démarche, réuni l'ensemble des parties prenantes.

« La période actuelle met les entreprises face à de graves difficultés. C'est dans le cadre de nos missions d'accompagnement et de représentation des intérêts des entreprises polynésiennes, que la CCISM a en concertation étroite avec le TMC, l'OEC-PF et l'IEOM initié cette table ronde, rassemblant à la fois nos partenaires, les acteurs de la prévention et nos ressortissants, les chefs d'entreprises. Une initiative dont l'objectif est de permettre aux chefs d'entreprises d'être en capacité de détecter les signaux d'alerte, d'identifier les bonnes pratiques et les solutions mobilisables afin de faire face et de rebondir avant que leur pérennité ne soit compromise. Le maître mot de cette rencontre est n'attendez pas d'être en difficulté...anticipez ! La CCISM est à vos côtés pour vous accompagner et vous orienter vers les partenaires et dispositifs d'aide adéquats. » explique Stéphane CHIN LOY, Président de la CCISM

Les participants ont ainsi pu échanger avec nos partenaires locaux susceptibles de les informer et de les accompagner dans leurs démarches représentés en les personnes de Christophe TISSOT, Président du Tribunal Mixte de Commerce (TMC), Fabrice DUFRESNE, Directeur de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), Vincent LAW, Président de l'Ordre des Experts Comptables de Polynésie française, Solange CALISSI, Directrice des Impôts et des Contributions Publiques (DICP) enfin Vincent FABRE, Directeur général de la Caisse de Prévoyance Sociale(CPS). Les échanges ainsi portés sur les solutions liées aux problèmes de trésorerie, à la médiation (crédit, la défaillance d'un partenaire ou d'un client), aux cotisations fiscales et sociales (plan d'étalement, échéancier...), à la conciliation et aux procédures de sauvegarde, à la sensibilisation et l'aide à la détection des difficultés qui pourraient survenir.

Un bilan donc positif pour cette première rencontre qui ouvre la voie vers l'organisation d'autres temps d'échanges portant sur des questions liées au commerce, à l'industrie, aux métiers auxquelles la CCISM et ses partenaires pourraient fournir des réponses et travailler ensemble à apporter des solutions concrètes.

Retrouvez un récapitulatif des solutions présentées hier [en cliquant ici](#).

Contact : communication@ccism.pf

Toute correspondance est à adresser à :

M. le Président de la Chambre de commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers de Polynésie française

41, rue du Docteur Cassiau - BP 118 - 98713 Tahiti - Polynésie française

Tél. : (689) 40.47.27.00 - Fax : (689) 40.54.07.01

E-mail : info@ccism.pf - Site : <https://www.ccism.pf>